

Légende:

- Périmètre de l'A.V.A.P.
- Limites de secteur
- Monument historique classé
- Monument historique inscrit
- Sol protégé au titre des Monuments historiques
- Périmètre de 500 mètres autour des Monuments historiques
- 1ère catégorie : Patrimoine bâti protégé exceptionnel ou particulier
- 2ème catégorie : Patrimoine typique ou remarquable
- 3ème catégorie : Immeuble de la reconstruction
- 3ème catégorie : Immeuble constitutif de l'ensemble urbain ou d'accompagnement
- 3ème catégorie : Immeuble de la reconstruction
- Immeuble non repéré comme patrimoine
- Éléments architecturaux particuliers
- Murs de clôtures ou parties de clôtures, soutènements à conserver
- Clôtures ou parties de clôtures ajourées à conserver
- Ouvrage d'art
- Ordonnancement urbain à respecter
- Alignements imposés


Codification du patrimoine bâti

code Typologie du bâti	code Attribut complémentaire
A	Annexe
B	Domaine hôtel, manoir, château
E	Équipements et bâtiments communaux
G	Garage, hangar, garage, dépendance, tour à pain
I	Inventorié
L	Lavoir
M	Maison
Mo	Moulin
P	Parloir
T	Tour
V	Villa

code Détails	
Ab	Abreuvoir
Ba	Bassin
Ck	Croix
Es	Escalier
Fp	Four à pain
Ft	Fontaine
La	Lavoir
Mm	Moulin
Mo	Moulin
Port	Porte
Pn	Pont
Po	Porcail
Pp	pigeonnier
Ps	Pressoir
Pu	Puits
Sc	Sculpture
So	Source
Tb	Tombe
Tu	Tour

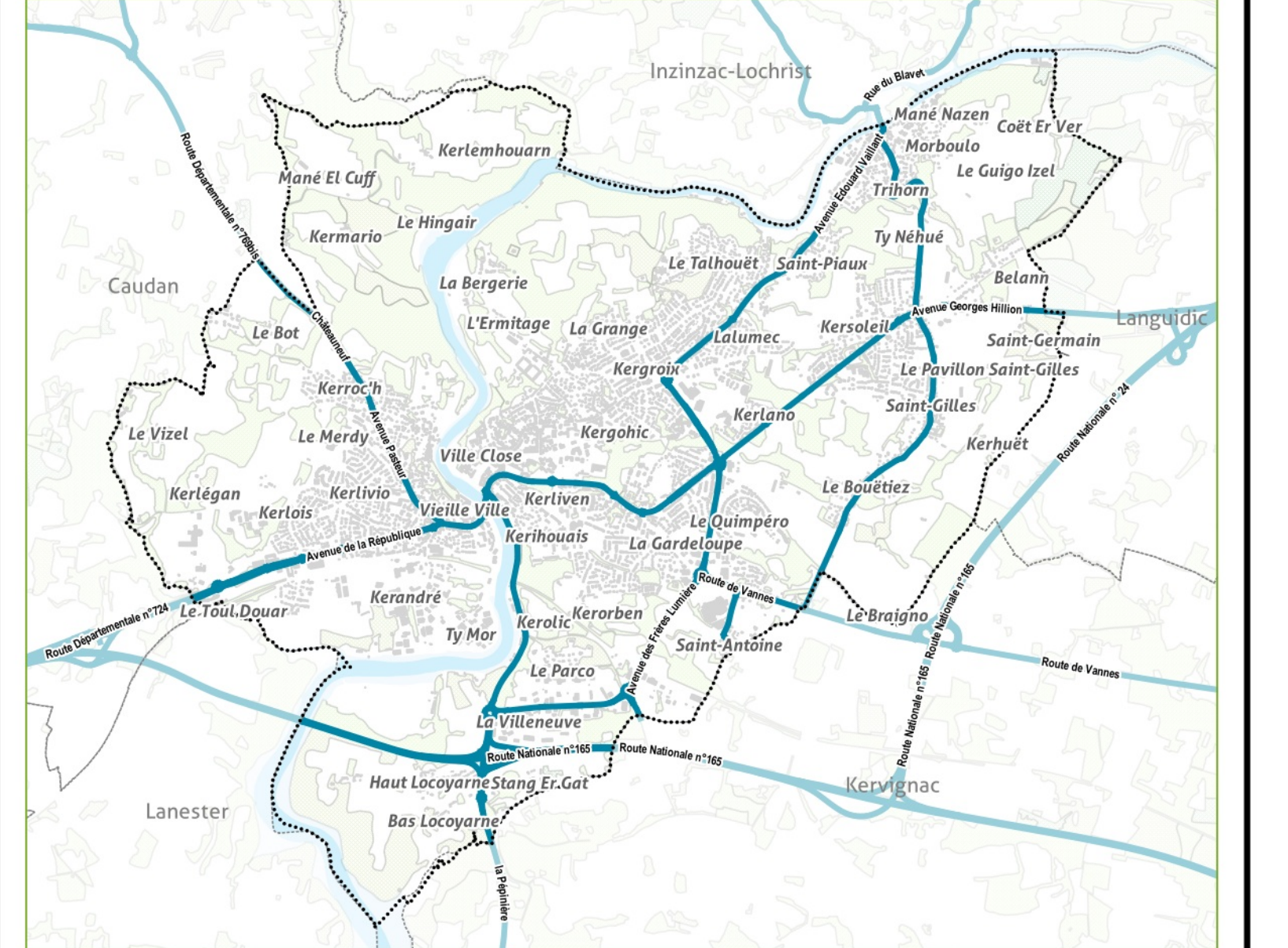
Codification des éléments architecturaux

- Passage publics ou privés à maintenir
- Espaces libres urbains à dominante minérale: cours
- Espaces libres urbains à dominante minérale: rues et places
- spr_sur 7500 verdure
- Jardins d'agrément
- Parcs et masses boisées
- Espaces paysagers ouverts
- Arbres alignés
- Arbres isolés
- Rideaux d'arbres et haies
- Cône de vue
- Axe de composition
- Rempart
- Chemin de Hingair
- Accès
- Secteur à projet
- Site classé



Commune d'Hennebont
 Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (A.V.A.P.)

Plan du centre
 Modification simplifiée n°1
 Approuvée le 26 février 2026



Date: 2026-01-16
 Echelle: 1/2000 ème
 I.G.C.